

Les Nations unies, au travers de leur programme pour l'environnement (PNUE), se sont engagées dans le cadre de la stratégie 2020-2025 à fixer des objectifs communs et à renforcer la coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement - et notamment sur les produits chimiques - et à s'aligner sur le cadre post-2020 de la biodiversité, des produits chimiques et des déchets.

L'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA) offre, quant à elle, l'occasion de promouvoir davantage la visibilité de cette coopération et de renforcer la convergence et le dialogue. En raison de la crise sanitaire, l'UNEA-5 a été scindée en deux parties et la question des produits chimiques devra être abordée lors de cette deuxième session, qui devrait se tenir à Nairobi du 28 février au 2 mars 2022. Il est de coutume que l'UNEA le fasse, et c'est une pratique que je soutiendrai et suivrai avec attention.

06.03 Daniel Senesael (PS): Merci, madame la ministre, pour vos éléments de réponse plus que satisfaisants.

Je voudrais en particulier souligner deux points. Premièrement, je voudrais soutenir et être en phase avec vous concernant les liens tissés entre l'environnement et la santé humaine. Il s'agit d'un domaine qui mérite toute notre attention, comme vous l'avez précisé, avec les coûts économiques y associés. L'accent mis sur cette réalité est primordial.

Deuxièmement, j'aimerais revenir sur les accords multilatéraux, qui peuvent être décisifs pour tout ce qui concerne les produits chimiques et les déchets. Veillons dès lors à entretenir le dialogue et les convergences, et apportez tout votre poids et votre soutien à cette deuxième partie de l'UNEA à Nairobi, au cours de laquelle les produits chimiques seront mis en évidence. Il s'agit d'un dossier important sur le système endocrinien, ainsi que vous l'avez mis en exergue dans votre note de politique générale.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

07 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'évolution du climat en zones urbaines" (55014854C)

07 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia

Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De klimaattevoelutie in stedelijke gebieden" (55014854C)

07.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, publiée en janvier 2021 dans la revue *Nature Climate Change*, l'étude *Global multi-model projections of local urban climates* présente une série de projections mondiales des climats urbains au cours du XXI^e siècle. Les différents scénarios développés comportent un certain nombre de problèmes.

Premièrement, en raison de l'augmentation des températures et de la capacité du béton et de l'asphalte des rues et des bâtiments à absorber la chaleur, le phénomène des îlots de chaleur déjà observé aujourd'hui risque de prendre une plus grande ampleur.

Deuxièmement, tandis que la tendance démographique actuelle pointe une augmentation des populations urbaines à l'échelle mondiale pouvant atteindre 70 % de la population mondiale en 2050, les auteurs de l'étude mentionnent une hausse de la température moyenne des villes de 1,9 à 4,4 °C en 2100, favorisant les situations de stress thermique.

Troisièmement, les auteurs évoquent le risque concomitant d'une diminution de l'humidité relative de 3 à 13 % dans les villes en raison du nombre de surfaces imperméables limitant le processus d'évaporation.

Madame la ministre, pouvons-nous avoir votre retour sur le sujet évoqué? Dans votre note de politique générale, vous souligniez notamment que les villes de 20 000 habitants ou plus devaient fournir un plan ambitieux de verdissement urbain. Le moment est venu de prendre à bras-le-corps votre note de politique générale et de vous poser la question de savoir comment évoluer en la matière. Disposez-vous d'informations précises à ce propos? Des projets vont-ils être initiés au niveau des villes concernées? D'autres initiatives – ou le soutien d'initiatives allant en ce sens – peuvent-elles être espérées et quand?

07.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Senesael, le phénomène d'amplification du stress thermique par l'effet des îlots de chaleur urbains (ICU) est bien connu et documenté. Comme vous le soulignez dans votre question, les perspectives d'avenir sont inquiétantes à ce sujet, les modèles indiquant que tant l'intensité des vagues de chaleur que leur durée augmenteront au cours de

ce siècle, avec un phénomène d'amplification en milieu urbain, rendant les impacts d'autant plus sévères sur le plan sanitaire.

En Belgique aussi, la fréquence des vagues de chaleur est en augmentation. Selon la récente étude sur l'évaluation des impacts socioéconomiques des changements climatiques en Belgique, réalisée dans le cadre du Plan national d'adaptation (PNA), le nombre de jours de canicule pourrait passer à près de 27 jours par an à l'horizon 2050, dans le scénario de réchauffement défavorable (sans limitation rapide et forte de nos émissions de gaz à effet de serre). Ce chiffre s'élève à 41 jours par an pour les villes du fait du phénomène des ICU. Il faut donc s'attendre à une mortalité supérieure dans les villes en raison de l'exposition accrue aux températures élevées, d'un profil de vulnérabilité plus élevé de la population. Compte tenu de la très forte proportion de la population urbaine en Belgique (87 %), il s'agit incontestablement d'un important facteur de vulnérabilité dont nous devons tenir compte dans l'établissement de nos politiques.

Les liens entre santé, environnement et changement climatique feront d'ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la révision du Plan d'action nationale environnement-santé (NEHAP) et devrait aboutir au développement de nouvelles actions en matière d'adaptations. Cette problématique doit également être abordée sous l'angle de la biodiversité. Il est en effet évident aujourd'hui que la crise climatique et celle de la biodiversité sont liées et que leurs solutions le sont tout autant. Il est donc opportun et plus efficace sur le plan des coûts notamment de nous attaquer à ces défis de manière conjointe.

Dans le cadre des engagements volontaires que la Belgique développe dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), un certain nombre d'objectifs à atteindre par ces engagements portent sur le redéploiement du réseau bleu et vert dans et autour des villes afin de renforcer la biodiversité. Le redéploiement de ce réseau apportera des solutions concrètes et durables aux problèmes des îlots de chaleur et à la hausse des températures, à la perméabilité des sols, à la capture de carbone, etc.

Le gouvernement fédéral soutient cette initiative et prendra des engagements volontaires afin de participer aux efforts collectifs. Je pense notamment, et vous l'avez évoqué, à la verdurisation et à l'intégration de la biodiversité dans les terrains, infrastructures et bâtiments

fédéraux ainsi qu'à l'utilisation des solutions basées sur la nature, ce qui rendra nos villes plus résilientes à long terme. Ces engagements fédéraux seront pris aux côtés des engagements d'autres acteurs, qu'il s'agisse des administrations régionales, des entreprises ou des citoyens.

Les engagements de chacun permettront de reverdir à plus grande échelle nos villes et apporteront de nombreux bénéfices pour la biodiversité, pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, pour la qualité de l'air et de la santé, pour la perméabilité des sols, etc.

07.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, si les perspectives d'avenir sont inquiétantes, votre volonté d'aboutir à vos objectifs est forte et positive. Je vous remercie pour la qualité de votre réponse et surtout pour les objectifs et les engagements volontaires que la Belgique veut mettre en place quant au redéploiement du réseau bleu et vert qui m'est d'ailleurs très cher, et surtout qui est en parfaite adéquation avec le respect, le maintien et le développement de la biodiversité.

Nous l'avons signalé l'un et l'autre, ces îlots de chaleur urbains sont des sources importantes d'inquiétude pour l'avenir. Le trio environnement-santé-changement climatique doit vraiment être pris en considération. Comme signalé dans la réplique à la question précédente, ces facteurs environnement, climat et santé sont mis en perspective. Vous l'avez souligné à juste titre, madame la ministre, en évoquant la vulnérabilité de la population et la mortalité supérieure en cas d'augmentation des jours de canicule. Votre réponse et vos engagements sont sur le bon chemin.

De voorzitter: Dat was een zeer vriendelijke repliek, men zou kunnen denken dat het nog Nationale Complimentendag is.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

08 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'impact énergétique et environnemental du numérique" (55014860C)

08 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De impact op milieu- en energievlak van de digitale technologie" (55014860C)